

Animation DOCOB Réseau hydrographique du Lisos
Compte rendu de la réunion du COPIL n°2 le 31/01/2019



PRÉFET
DE LA GIRONDE



➡ **Personnes présentes :**

Organismes	Prénom, Nom	Mail
Sous-préfecture de Langon, président la séance, Madame la Secrétaire générale	Catherine Beaupied-Queyraud	catherine.b-queyraud@gironde.gouv.fr
Mairie de Masseilles	M. Lapeyre	-
Mairie de Cauvignac (maire)	Nicole Coustet	-
Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique (SMAH) du Bassin Versant du Beuve et de la Bassanne (technicien rivière)	Théo Huguet	technique@smahbb.fr
Mairie de Cocumont	Gérard Dupont	gerard-dupont@wanadoo.fr
Mairie de Sigalens (maire)	Alain Chazeau	mairie.sigalens@wanadoo.fr
SEPANSO	Daniel Lagorce	danlag-eco@orange.fr
Mairie de Ruffiac (maire)	Bernard Louvaneur	bernard.louvaneur@wanadoo.fr
Mairie de St Sauveur de Meilhan (maire)	J. Francis Labeau	Francis.labeau@wanadoo.fr
Mairie de St Sauveur de Meilhan (conseiller munic.)	J. Robert Bouic	jeanrobertbouic@gmail.com
Mairie de Hure (conseiller munic./délégué GEMAPI)	Hugues Savoye	huguessavoye@orange.fr
CdC Val de Garonne (technicien GEMAPI)	Florent Craipeau	fcraipeau@ng-agglo.com
Cdc Val de Garonne (Maire de Jusix)	Michel Guignan	-
Mairie Aillas (maire)	André Marc	ambarnett@orange.fr
DDTM Gironde	Nicolas Dolidon	nicolas.dolidon@gironde.gouv.fr
DDTM Gironde	Camille Meunier	camille.meunier@gironde.gouv.fr
Mairie de Meilhan sur Garonne (conseiller municipal)	Roger Vigneau	roger.vigneau@free.fr
CdC du Bazadais (vice-président)	Michel Aime	michel.aime@orange.fr
CRPF Nouvelle Aquitaine	L. Olivier Delebecque	lo.delebecque@crpf.fr
Mairie de Sigalens (adjoint)	Jean Marc Vazia	jm.vazia@gmail.com
SIAEPA Bassane Dropt Garonne	Gérard Gay	gerard.gay81@gmail.com
DDT 47	Sandrine Laquebe	sandrine.laquebe@lot-et-garonne.gouv.fr
DDT 47	Florence Delporte	florence.delporte@lot-et-garonne.gouv.fr
Fédération départementale des chasseurs du 47	J. Francois Courrèges	Jf.courreges@orange.fr
Rivière Environnement (animateur)	COMAS Romain	natura2000@riviere-environnement.fr

☞ Personnes excusées :

- ONCFS
- Association Départementale des Piégeurs Agréées (ADPAG)
- SI irrigation Meilhan St Sauveur
- Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques du 47
- Agence de l'Eau Adour Garonne
- Fédération départementale des chasseurs de Gironde
- ASP
- Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques du 33
- Syndicat des eaux de la région de Cocumont
- Mairie de Grignols
- Syndicat du SCOT sud Gironde
- Agence Française pour la Biodiversité

☞ Lieu :

Mairie de Sigalens

☞ Ordre du jour :

Bilan de l'animation 2016-2019 et préparation de la nouvelle animation 2019-2022

☞ Déroulement :

Après un tour de table de présentation, Madame la secrétaire générale de la sous-préfecture de Langon introduit la réunion.

Rivière Environnement, animateur du site Natura 2000 pour le compte de l'État, présente le bilan d'animation réalisé (cf. le support de présentation joint au présent compte-rendu).

☞ Discussion (résumé non exhaustif) :

- ✓ SMAH Beuve Bassane / Cdc du Bazadais : La Cdc du Bazadais délègue sur le territoire du Lisos la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations) au SMAH Beuve Bassane.
- ✓ Commune de Sigalens : Malgré les quelques surfaces engagées en Mesures Agro Environnementales et Climatiques MAEC (et les projets de contrats MAEC 2019), la politique Natura 2000 apparaît aujourd'hui peu efficace. Il est évoqué le manque d'informations des acteurs (propriétaires) et les faibles montants financiers alloués pour les MAEC (volet agricole) ou les contrats Natura 2000 (de gestion ou de restauration de milieux) pour le volet non agricole.
- ✓ Fédération départementale des chasseurs du 47 : il aurait fallu contacter spécifiquement tous les petits propriétaires du site (ont reçu un courrier d'informations les propriétaires disposant de plus de 1 ha), car ce sont eux en particulier qui pourraient profiter de l'outil Natura 2000 pour valoriser leurs micro-parcelles et agir favorablement pour la biodiversité.

☞ Prise de décision sur la suite de l'animation :

La prochaine animation triennale du site Natura 2000 (qui va démarrer en mars 2019) est portée par le SMAH Beuve Bassane qui s'est porté volontaire. Il portera et animera donc les démarches GEMAPI (eau, milieu aquatique, inondation) et biodiversité (Natura 2000) sur le bassin versant du Lisos.

La stratégie d'animation se devra d'engager le maximum de diffusion d'informations auprès des acteurs et des propriétaires en particulier (quelle que soit la taille des propriétés). Il conviendra également de veiller à la bonne coordination entre politique de l'eau et politique de la biodiversité, ce qui sera facilité par le portage conjoint de ces deux politiques par la même structure au niveau local (SMAHBB).

Rivière Environnement transmettra tous les documents à sa disposition au syndicat.

Documents restant à produire par Rivière Environnement (actuel animateur) sur la fin d'animation :

- ✓ Lettre d'informations n°2 transmise par mail à tous les contacts du site (février 2019).
- ✓ Courrier d'information sur les tenants et aboutissants du classement Natura 2000 sur le site du Lisos destiné aux communes pour transmission aux notaires afin qu'ils informent les nouveaux propriétaires lors des ventes de parcelles (février 2019).
- ✓ Préparation des contrats MAEC 2019 :
 1. pour les 2 nouveaux exploitants agricoles volontaires s'étant faits connaître en 2018.
 2. Pour les deux exploitants déjà engagés pour cumuler plusieurs MAEC.
- ✓ Finalisation de la charte Natura 2000 préparée avec un propriétaire privé et avec la commune de Sigalens.
- ✓ Finalisation du bilan d'animation intégrant ces dernières actions.

La présidente de séance,
Secrétaire générale de la Sous-préfecture de Langon



Catherine BEAUPIED-QUEYRAUD

Remarque post COPIL n°1 : 2 nouveaux propriétaires se sont faits connaître auprès de l'animateur pour recevoir des documents d'informations sur Natura 2000 (l'un d'eux devrait être rencontré courant février 2019). Ce sont leurs voisins déjà engagés dans des MAEC qui leur ont conseillé, montrant à l'effet positif du « bouche à oreille » dans la démarche Natura 2000 (les 2 nouveaux exploitants agricoles volontaires dans des MAEC ayant déjà été conseillés par une autre exploitation voisine déjà engagée).

Remarque post COPIL n°2 : Un article paru dans Sud-Ouest sud Gironde le 07/02/2019 annonce la passation de l'animation du bureau d'étude Rivière Environnement au SMAHBB. Sa reproduction est jointe au présent compte-rendu pour information des membres du COPIL.

SIGALENS

Passation de pouvoir à Natura 2000-Lisos



Le Syndicat mixte de bassin versant Beuve-Bassanne animera désormais le périmètre Natura 2000 créé pour protéger l'écosystème du Lisos. ARCHIVES JEAN PAUL BIASON

Le 2^e comité de pilotage du programme Natura 2000 s'est réuni à Sigalens pour écouter Romain Comas, de Rivière environnement (société animatrice du programme) présenter le bilan de ces trois dernières années. (1)

Le périmètre du site Natura 2000 représente 940 hectares sur 11 communes dont 8 en Gironde, et 3 en Lot-et-Garonne et correspond aux vallées alluviales du Lisos ainsi que ses affluents.

Il a été désigné pour protéger la présence du vison et de la loutre d'Europe, il abrite quatre habitats et neuf espèces d'intérêt communautaire parmi lesquels des forêts

LE PÉRIMÈTRE

GIRONDE Cours-Les-Bains, Massailles, Grignols, Cauvignac, Sigalens, Aillas, Noailac, Hure.
LOT-ET-GARONNE Cocumont, Saint-Sauveur-de-Meilhan, Meilhac-sur-Garonne.

alluviales et des pelouses sèches.

Le Lisos est très utilisé pour la chasse, la pêche et la randonnée. La qualité de l'eau du Lisos est influencée par le manque d'eau lié aux besoins et au climat. La présence de la lamproie impose d'agir en priorité.

Peu motivés malgré les aides

Une rencontre avec les agriculteurs a permis d'informer puis d'aider les exploitants volontaires à mettre en place des actions sur leurs exploitations. Il s'agit de convertir des cultures en prairie afin de limiter l'érosion et de recréer la biodiversité, de retarder le fauchage, de restaurer l'entretien des mares, de maintenir l'ouverture du milieu, de s'abstenir de fertilisation sur les prairies.

Ces agriculteurs ont pu bénéficier des mesures agro-environnementales territorialisées pour le financement des surcoûts liés à cette mise en place.

La mobilisation des exploitants

est encore faible, (seulement 7 hectares sont engagés), et le programme Natura 2000 nécessite plus d'informations auprès des propriétaires.

Le contrat de la société Rivière environnement se terminant ce printemps, c'est le Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant du Beuve et de la Bassanne qui sera chargé de poursuivre l'action Natura 2000.

Geneviève Naturel

(1) Étaient présents, la secrétaire générale de la sous-préfecture, des élus du Sud-Gironde et du Lot-et-Garonne, Olivier Delebecque, du Centre régional de la propriété forestière, des présidents des fédérations de chasse et de pêche, M. Aimé, de la CdC du Bazadais, Théo Huguet, du Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant du Beuve et de la Bassanne, et des représentants de la direction départementale des Territoires et de la Mer.